



La prestation des Gnomes

- La formule de base comprends 4 passages de 45 min en déambulation.
- Des adaptations peuvent être prévues en amont tant sur le nombre de passages que sur la durée.
- Une version lumineuse est disponible pour tous les gnomes pour les passages en soirée.
- Les Gnomes peuvent distribuer des bonbons/chocolats, uniquement fournis par vos soins.
- Si vous voulez une distribution de friandises et que vous ne pouvez pas les prévoir, ils seront facturés en supplément de la prestation.
- Les Gnomes peuvent intervenir sur des parades et défilés.
- Les Gnomes peuvent accompagner votre Père-Noël ou animer un stand photo à ses côtés.

Lieux de la prestation

- En intérieur comme en extérieur, les gnomes peuvent déambuler facilement.
- Attention, prévoir un lieu de secours en cas d'intempéries, si vos activités ne sont prévues qu'en extérieur. En effet, les costumes sont équipés de systèmes électriques autonomes pour les versions lumineuses.
- Afin de préserver les costumes, et les artistes, les Gnomes ne pourront déambuler sous la pluie.
- La décision d'annuler un passage sera à prendre en concertation avec notre responsable d'équipe et votre responsable, sur place.
- Nous n'annulerons aucune prestation avant même de nous rendre sur place le jour de l'évènement.
- Si possible, fournir un plan en amont de la prestation, soit des parcours prévus de déambulations et/ou parades soit du positionnement du lieu fixe par rapport aux loges, afin de préparer au mieux la prestation.
- Les lieux de déambulation peuvent varier entre les passages, mais doivent tous être au départ d'une loge unique et à proximité.

Arrivée des équipes

- Des places pour nos véhicules doivent être mises à disposition de nos équipes à proximité des loges. Si impossible, prévoir au minimum un accès réglementé pour faciliter le chargement et déchargement des costumes avant d'aller garer les véhicules.
- Un numéro à joindre du contact sur place (responsable présent sur le site le jour de l'évènement et disponible pour accueillir les équipes) doit être fourni pour faciliter l'accueil de nos équipes et l'accès rapide aux loges.



Les loges des artistes

- Les loges doivent être chauffées, sécurisées et à proximité des lieux de déambulation.
- Des clés seront mises à notre disposition pour être totalement autonomes lors de notre présence.
- Attention, le temps de passage débute dès la sortie des loges et se termine au retour aux loges.
- Les loges devront être pourvues en eau courante et en WC.
- Dans les loges : sera disponible de l'eau pour les artistes (2L d'eau en bouteille par artiste et par jour). Un petit catering (collations) sera également très apprécié.
- Idéalement, les loges devront être situées en rez-de-chaussée afin de faciliter l'accès en costume, ainsi que le chargement et déchargement des malles de costumes.
- Des tables et des chaises seront mises à disposition des artistes.

Les repas des artistes

- En fonction des horaires de votre événement, les repas seront à fournir à nos artistes (midi et/ou soir).
- Si régime particulier, vous serez mis au courant en amont.
- La pause repas devra durer au minimum 1h30.
- Les plateaux repas froids sont à éviter au maximum.
- Un repas chaud sera apprécié : entrée, plat chaud, dessert, boissons.
- Si vous ne pouvez prévoir les repas, ils seront facturés en supplément de la prestation.

L'hébergement des artistes

Sous certaines conditions, et en fonction de la formule choisie et de la durée de la prestation, un hébergement sera à prévoir pour nos artistes.

- Une chambre pour deux artistes maximum. Les dortoirs sont donc à éviter.
- Privilégier les Hotels 2 étoiles minimum, avec petit-déjeuner inclus type B&B, Ibis budget, Campanile...
- Les Hotels type Formule1 sont à éviter.
- Si vous souhaitez nous laisser le choix de l'hébergement, ou si vous n'avez pas d'hébergeur partenaire, les frais d'hébergement resteront à votre charge et seront facturés en supplément de la prestation.